

 <p>Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels</p>	<p style="text-align: center;">Septième Réunion des Parties <i>Réunion virtuelle, 9-13 mai 2022 (UTC+10)</i></p> <p style="text-align: center;">Indicateurs pour mesurer la réussite de l'Accord</p> <p style="text-align: center;"><i>Secrétariat et BirdLife International</i></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RÉSUMÉ

Plusieurs indicateurs relatifs aux sites de reproduction et au statut et tendances, ainsi que des indicateurs relatifs à la disponibilité des données de suivi sont présentés en vue de leur examen par les Parties. Alors que les conditions des sites de reproduction montrent une amélioration constante (diminution des menaces, meilleure gestion), l'élan semble avoir été perdu ces dernières années concernant le suivi des populations. Deux indicateurs relatifs au renforcement des capacités adoptés par la RdP6 sont présentés pour la première fois ; toutefois, les progrès dans ce domaine sont plus difficiles à évaluer. Les indicateurs relatifs à la capture accessoire des oiseaux de mer continuent à manquer de données pertinentes.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que la Réunion des Parties :

1. étudie la réussite de l'Accord sur la base de l'indice de la dernière édition de la liste rouge de l' UICN, des indicateurs disponibles relatifs aux conditions des sites de reproduction, au statut et tendances des populations, ainsi qu'aux données de suivi ;
2. encourage les Parties et les États de l'aire de répartition coopérants à continuer à investir dans l'éradication des espèces sauvages des îles de l'ACAP, dans les programmes de surveillance et de suivi des populations, ainsi que dans des plans de gestion complets pour les sites de reproduction des espèces de l'ACAP ;
3. examine les actions supplémentaires nécessaires concernant les indicateurs relatifs au renforcement des capacités ; et
4. invite les Parties et les États de l'aire de répartition coopérants à rapporter les données nécessaires pour alimenter les indicateurs sur la capture accessoire des oiseaux de mer.

1. CONTEXTE

La quatrième Réunion des Parties (RdP4) a approuvé l'utilisation et le développement d'une série d'indicateurs « état-pression-réponse » relatifs à la capture accessoire, aux sites de reproduction, ainsi qu'au statut et tendances des populations, conformément aux recommandations du CC6 dans le document [RdP4 Doc 23 \(Rapport final de la RdP4, point 7.5\)](#). Il a par ailleurs été recommandé que les mises à jour de l'indicateur provisoire de l'ACAP, le statut des espèces de l'ACAP dans la Liste rouge de l'UICN, continuent d'être présentées à chaque RdP.

Certains indicateurs, incluant ceux proposés pour les sites de reproduction et pour le statut et les tendances des populations, ont été développés au moyen des données disponibles dans la base de données de l'ACAP et présentés à la RdP5 ([RdP5 Doc 20 Rév 1](#)). Des indicateurs potentiels concernant la capture accessoire des oiseaux de mer ont également été proposés ; toutefois, il a été observé qu'une révision de la procédure de rapport des données sera nécessaire avant de pouvoir les alimenter. La RdP5 a approuvé la liste des indicateurs proposés relatifs aux sites de reproduction et au statut et tendances des populations, ainsi que les deux nouveaux indicateurs relatifs à la disponibilité des données de suivi, et a indiqué les progrès réalisés concernant les indicateurs sur la capture accessoire.

Lors de la RdP6, les dernières analyses des indicateurs relatifs aux sites de reproduction et au statut et tendances des populations, ainsi que des indicateurs relatifs à la disponibilité des données de suivi ont été présentées ([RdP6 Doc 20 Rev 1](#)). Par ailleurs, deux indicateurs relatifs au renforcement des capacités ont été proposés ([RdP6 Doc 21](#)) et approuvés. Toutefois, l'obtention de données appropriées pour établir les indicateurs relatifs à la capture accessoire des oiseaux de mer reste difficile.

2. INDICATEURS RELATIFS AUX SITES DE REPRODUCTION, AU STATUT ET AUX TENDANCES DES POPULATIONS ET AU SUIVI

2.1 Statut des espèces de l'ACAP dans la Liste rouge de l'UICN

BirdLife International a fourni une version actualisée de l'indice de la Liste rouge [ILR] de l'UICN, qui suit l'évolution du statut des espèces de l'ACAP dans la Liste rouge de l'UICN. Ces données remontent jusqu'en 1988 (première année où des valeurs sont disponibles) pour ce qui concerne (i) les espèces initiales de l'ACAP (albatros de l'hémisphère sud, les deux *Macronectes* et tous les *Procellaria*), et (ii) toutes les espèces actuelles de l'ACAP, incluant *Puffinus mauretanicus*, *Ardenna creatopus* et les trois espèces d'albatros du Pacifique Nord (**Figure 1**). Les dates utilisées pour calculer l'ILR sont rétrospectivement attribuées sur la base des informations actuelles concernant le moment où les espèces ont atteint les seuils de la Liste rouge (il ne s'agit pas de la date lorsque la recatégorisation a été publiée).

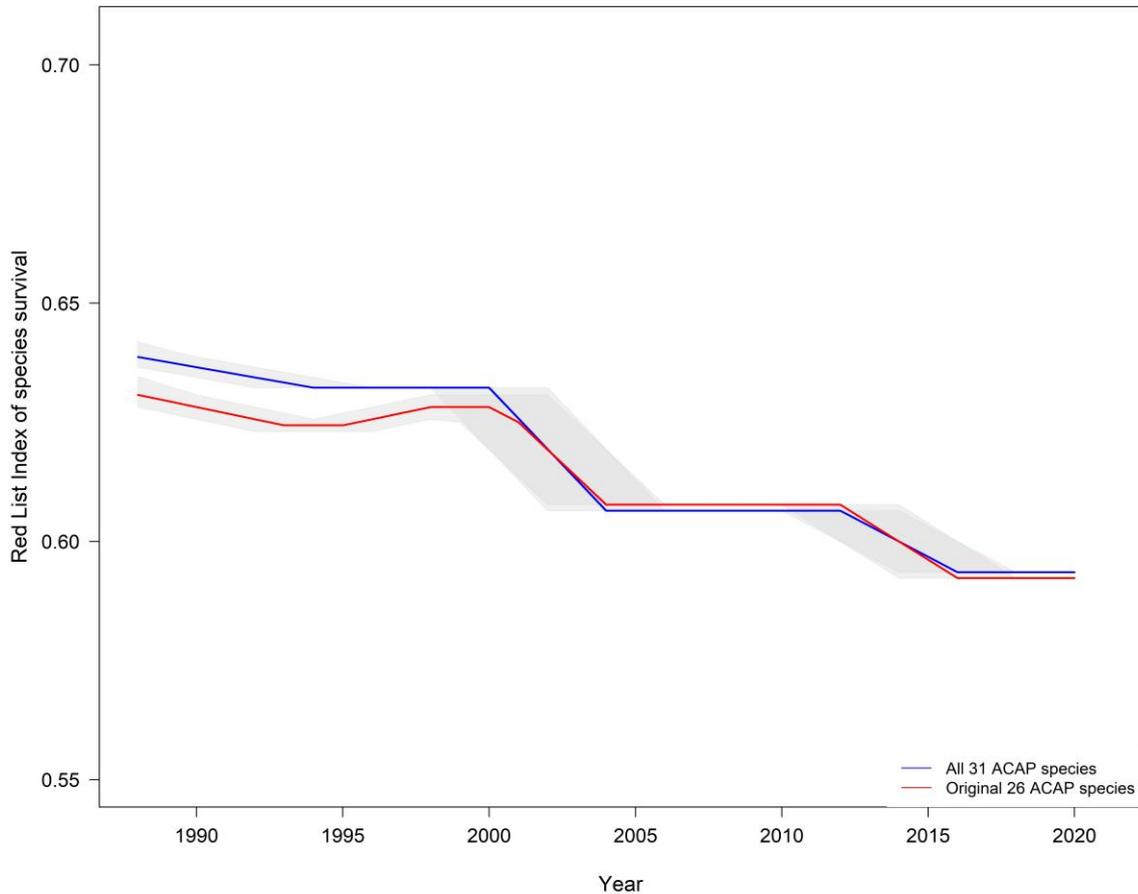


Figure 1. Indicateurs de la Liste Rouge de l'UICN pour les espèces inscrites à l'ACAP

Dans l'ensemble, il y a un reclassement dans une catégorie supérieure du statut des espèces inscrites à l'ACAP depuis 1988. La ligne stable des dernières années suggère qu'il n'y a pas eu de changements importants (ou qui n'ont pas encore été détectés) quant aux risques d'extinction pour les espèces concernées, mais cela n'est pas surprenant étant donné le nombre restreint d'espèces observées.

Les espèces inscrites à l'ACAP enregistrant des tendances négatives des valeurs de l'ILR restent les mêmes depuis la dernière mise à jour :

<i>Phoebastria irrorata</i>	Remplissait tous les critères en 2000-2004 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger critique d'extinction »
<i>Diomedea dabbenena</i>	Remplissait tous les critères en 1988-1994 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « en danger » à « en danger critique d'extinction »
<i>Phoebetria fusca</i>	Remplissait tous les critères en 2000-2004 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger »

<i>Puffinus mauretanicus</i>	Remplissait tous les critères en 1994-2000 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger », puis en 2000-2004 de « en danger » à « en danger critique d'extinction »
<i>Diomedea antipodensis</i>	Remplissait tous les critères en 2012-2016 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger »
<i>Procellaria westlandica</i>	Remplissait tous les critères en 2012-2016 pour être reclassé dans une catégorie supérieure, soit de « vulnérable » à « en danger »

Parmi les seules espèces affichant une tendance positive, il y a l'albatros *Diomedea amsterdamensis*, qui est passé de « en danger critique d'extinction » à « en danger » dans la période 1994-2000 en raison d'une véritable augmentation de la population.

Il y a également le reclassement dans une catégorie inférieure de *Thalassarche melanophris* et *Phoebastria nigripes*, passés dans la catégorie d'espèce « quasi menacée » en 2013. Cette modification étant liée à la meilleure compréhension des tendances de leurs populations au cours des dernières décennies (les deux espèces ont été considérées comme remplissant les critères de la catégorie d'espèce « quasi menacée » depuis 1988), plutôt qu'à une véritable amélioration de leur statut. *Thalassarche melanophris* a été reclassé dans une catégorie inférieure, passant à « préoccupation mineure » en 2017.

En outre, l'albatros *Thalassarche chrysostoma* a été reclassé dans une catégorie supérieure en 2013, passant de « vulnérable » à « en danger ». Ce reclassement est également davantage lié à la meilleure compréhension des tendances, qu'à une réelle détérioration de son statut. Cela affecte la valeur absolue de l'ILR, mais pas sa tendance.

2.2 Sites de reproduction

Quatre indicateurs " état-pression-réponse " relatifs aux sites de reproduction, calculés à partir des informations communiquées à la base de données de l'ACAP, sont présentés à l'**ANNEXE 1** et montrent l'évolution pour les 26 espèces initiales de l'ACAP (également à la **Figure 2**), les 29 espèces après l'inscription des trois espèces d'albatros du Pacifique Nord en 2009, les 30 espèces après l'inscription du puffin *Puffinus mauretanicus* en 2012 et les 31 espèces actuelles incluant le puffin *Ardenna creatopus* inscrit en 2015. Le changement le plus notable depuis 2004, année d'entrée en vigueur de l'Accord, est le pourcentage de sites disposant de plans de biosécurité. Une nouvelle stratégie de gestion de la conservation pour les îles subantarctiques de la Nouvelle-Zélande publiée en 2016 a permis d'augmenter considérablement la proportion de sites disposant d'un protocole de biosécurité, atteignant 13,6 % lorsque les 31 espèces sont considérées. Cependant, il est probable que ce chiffre soit encore sous-estimé, les mesures relatives à la biosécurité n'étant pas toutes indiquées dans les plans de gestion. Tous les contributeurs qui fournissent des données sont encouragés à vérifier lesdites informations pour leurs sites dans la base de données de l'ACAP, en particulier les dates de fin des plans de gestion.

Le nombre d'îles recensant des vertébrés introduits (modificateurs d'habitat et/ou prédateurs) a connu une tendance constante à la baisse, à la suite de plusieurs campagnes d'éradication

réussies ces dernières années. Partant, le nombre de sites de reproduction menacés a également diminué. Cinquante-et-une îles (18,5 %) recensent actuellement des vertébrés introduits, incluant des îles habitées où l'éradication de ces espèces n'est pas possible.

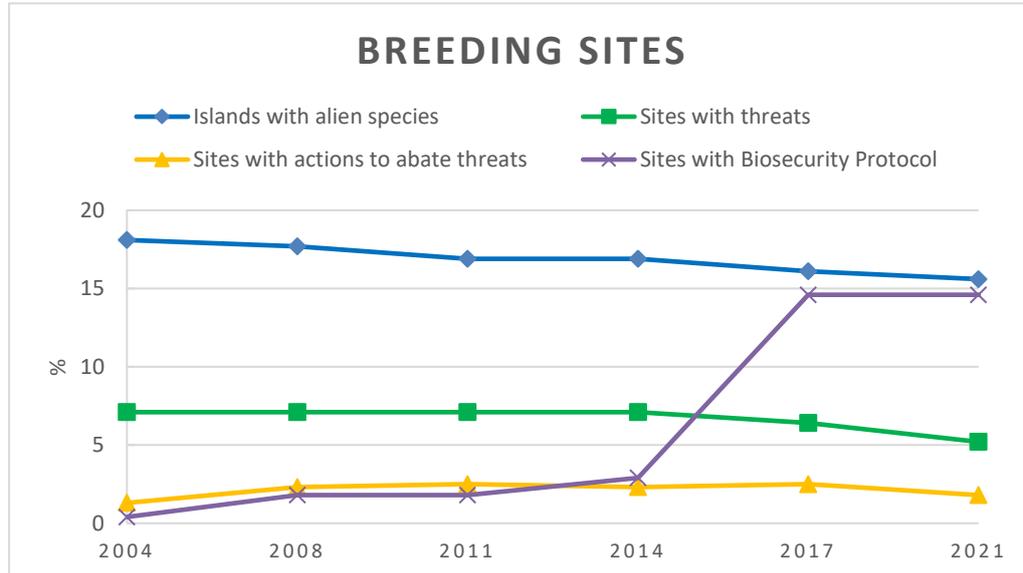


Figure 2. Indicateurs relatifs aux sites de reproduction pour les 26 espèces initiales de l'ACAP

2.3 Populations

Cinq indicateurs d'« État » relatifs aux populations sont présentés à l'ANNEXE 1 et montrent l'évolution pour les 26 espèces initiales de l'ACAP (Figure 3), ainsi que pour les 29 espèces couvertes par l'Accord depuis 2009, les 30 espèces depuis 2012 et les 31 espèces depuis 2015. La baisse manifeste de la surveillance des populations depuis 2014 reflète probablement dans une certaine mesure un retard dans la saisie des données pour les dernières saisons de reproduction, mais possiblement aussi une diminution des efforts de surveillance, notamment en raison des perturbations causées par la pandémie de COVID-19 durant les deux dernières années. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que la disponibilité de données plus récentes dans les mois à venir améliore les indicateurs relatifs aux populations pour 2021 dans les analyses futures, les efforts de surveillance semblent avoir perdu de leur élan ces dernières années.

L'indicateur relatif aux tendances a été calculé sur la base des informations communiquées à la base de données de l'ACAP. Les tendances ont été calculées lorsqu'au moins trois points de données étaient disponibles, avec au moins un point de données pour chaque moitié de la décennie. Les tendances ont été utilisées uniquement lorsqu'elles s'appliquaient à plus de 50 % de la population du groupe d'îles. Partant, le nombre de populations répondant à ces critères était faible pour tous les scénarios. Néanmoins, le nombre de populations dont la tendance était à la hausse ou stable semble avoir augmenté. Toutefois, cela pourrait également être le reflet d'une meilleure disponibilité des données et, à l'inverse, la baisse en 2021 pourrait refléter une diminution des efforts de surveillance.

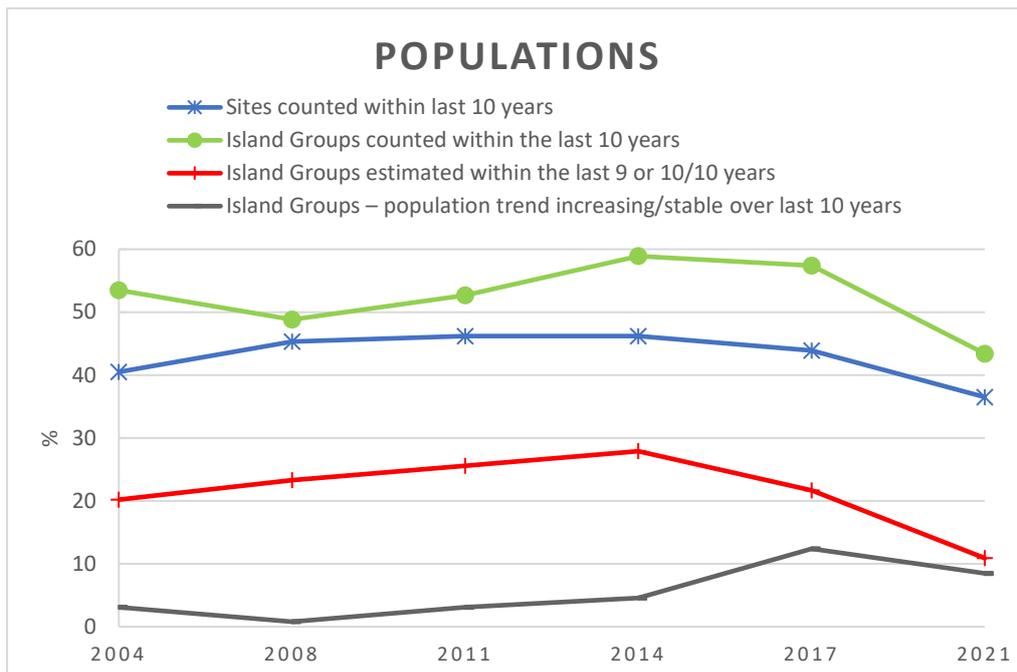


Figure 3. Indicateurs relatifs au suivi des populations pour les 26 espèces initiales de l'ACAP

2.4 Suivi

Deux indicateurs d' "État " relatifs au suivi sont présentés à l'**ANNEXE 1** et montrent l'évolution depuis 2011 pour les 26, 29, 30 et 31 espèces couvertes respectivement par l'Accord depuis 2004, 2009, 2012 et 2015, à partir des données disponibles dans la base de données sur le suivi des oiseaux de mer, *Tracking Ocean Wanderers* (TOW), qui est gérée par BirdLife International (<http://www.seabirdtracking.org/>). Les deux indicateurs ont enregistré une hausse depuis 2014. Les adultes reproducteurs et non reproducteurs continuent à être mieux représentés dans les études de suivi que les oiseaux juvéniles/immatures. Les chiffres ne changent pas lorsque les 29, 30 ou 31 espèces sont considérées, ce qui indique que l'évolution est liée au fait qu'il y a eu plus de données collectées en 2004 et 2009 sur des espèces initialement inscrites, par rapport à celles ajoutées plus récemment.

3. INDICATEURS RELATIFS À LA CAPTURE ACCESSOIRE DES OISEAUX DE MER

La RdP6 a approuvé la poursuite du développement d'indicateurs relatifs à la capture accessoire des oiseaux de mer conformément au document [SBWG7 Doc 05](#) et a invité les Parties et les États de l'aire de répartition collaborant à fournir au Secrétariat les informations nécessaires pour les alimenter. Toutefois, peu de données ont été rapportées au CC11. Seule une faible proportion de pêcheries (16 %) a rapporté la mortalité totale estimée au CC12. En outre, la proposition d'extrapoler les taux des captures accessoires en se fondant sur l'activité de pêche et l'activité observée a été rejetée par certains membres. Compte tenu des progrès limités concernant les indicateurs d'état et de pression et des ordres du jour réduits du

GTCA10 et du CC12, les indicateurs de réponse sur la mise en œuvre de mesures d'atténuation de la capture accessoire des oiseaux de mer, sur l'interaction avec les ORGP sur les questions relatives à la capture accessoire des oiseaux de mer et sur la recherche et le développement de mesures efficaces d'atténuation de la capture accessoire n'ont pas été considérés. Le CC12 a en revanche approuvé l'organisation d'un atelier en amont du GTCA11 pour traiter les questions du rapport des données par les Parties et des analyses des données relatives à la capture accessoire.

Les indicateurs adoptés sont les suivants :

État (E)

1) Un indicateur d'état pour les captures accessoires mesurera l'actualité et la précision des estimations fournies. Puisqu'un certain nombre d'approches méthodologiques sont disponibles et qu'elles sont utilisées par les Parties pour estimer les taux et les niveaux de capture accessoire, l'indicateur devrait rendre compte de la disponibilité des estimations selon la méthode au fil du temps. Les progrès seraient ensuite mesurés alors qu'un nombre grandissant de Parties et/ou de flottes communiqueront progressivement des estimations de captures accessoires, et les méthodes apportant les estimations les plus fiables seront privilégiées. Un tableau sera élaboré pour résumer ces informations.

Pression (P)

1) Taux et niveaux de captures accessoires d'espèces inscrites à l'ACAP :

- i) le nombre total d'oiseaux tués appartenant aux espèces de l'ACAP (capture accessoire) par an (classés par espèce si possible), et
- ii) leur taux de capture accessoire dans toutes les pêcheries des Parties.

L'estimation de ces deux mesures pose un certain nombre de problèmes, comme la mortalité non détectée, des estimations incertaines et l'incertitude dans l'identification des espèces.

Réponse (R)

1) Application de mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer au sein des ZEE

2) Interactions avec les ORGP concernant les captures accessoires des oiseaux de mer

- Il reste encore à développer un mécanisme pour évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures de conservation des oiseaux de mer par les ORGP thonières et d'autres ORGP.
- Le développement et la mise en œuvre de méthodes visant à évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation de la capture accessoire des oiseaux de mer dans les ORGP thonières et d'autres ORGP sont en cours de réalisation.
- L'adoption de recommandations résultant de ces évaluations, y compris les modifications à apporter aux mesures d'atténuation pour la capture accessoire, n'a pas encore commencé.

3) Recherche et développement pour l'élaboration de mesures efficaces d'atténuation des captures accessoires

→ La pertinence des recherches en matière d'atténuation présentées lors des réunions du GTCA doit être évaluée comme une mesure pour ce qui concerne cet indicateur.

3. INDICATEURS RELATIFS AU RENFORCEMENT DES CAPACITES

Un groupe de contact (Argentine, Australie, Brésil, Chili, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni) a développé des indicateurs de performance pour le renforcement des capacités dans le cadre de l'Accord. L'approche " état-pression-réponse " présentée dans le [RdP6 Doc 21](#) a été approuvée par la Sixième session de la Réunion des Parties :

INDICATEUR 1 - RÉPONSE

Nombre de réunions, d'ateliers, de formations et d'autres événements où l'ACAP a prêté une assistance technique ou financière pour renforcer les capacités des Parties.

Question clé traitée par cet indicateur

Quel soutien technique et financier a été apporté aux Parties (et aux États de l'aire de répartition) pour renforcer leurs capacités en vue de faciliter l'objectif de l'Accord ?

Public cible

Agences gouvernementales des Parties à l'ACAP et des États de l'aire de répartition.

INDICATEUR 2 - ÉTAT

Évolution du nombre et de la portée des réunions, des ateliers, des formations et d'autres événements de renforcement des capacités depuis la ratification de l'Accord par la Partie.

Question clé traitée par cet indicateur

Depuis la ratification de l'Accord, quels mesures et/ou processus ont été mis en place pour le renforcement des capacités ?

Public cible

Parties à l'Accord (agences de gestion de l'environnement et des pêcheries) et ONG.

La base de données de l'ACAP collecte les informations des Parties et des États de l'aire de répartition sur les activités de renforcement des capacités dans le cadre de leurs rapports au Comité consultatif depuis 2011 :

SECTION D : AUTRES OBLIGATIONS DE RAPPORT ANNUEL

Question 3 Depuis le dernier rapport, la Partie a-t-elle organisé ou financé des activités de renforcement des capacités liées à l'ACAP ?

À la suite du CC11 en 2019, une question supplémentaire a été ajoutée pour permettre un rapport séparé des données relatives à l'assistance obtenue spécifiquement de l'ACAP par chaque Partie ou État de l'aire de répartition et concerne l'indicateur 1 :

Question 4. Depuis le dernier rapport, la Partie a-t-elle reçu une assistance financière ou technique pour le renforcement des capacités de la part de l'ACAP ?

Le **tableau 1** résume l'assistance fournie par l'ACAP durant les dix dernières années de l'Accord. Une grande part des actions de renforcement des capacités ont été mises en œuvre dans le cadre de programmes de petites subventions et de détachements. Cependant, durant les deux dernières années, la pandémie de COVID-19 a interrompu non seulement le programme de détachement, mais aussi le travail d'autres forums où l'ACAP serait susceptible de fournir une contribution technique et une expertise.

Tableau 1. Indicateur 1 : nombre de réunions, d'ateliers, de formations et d'autres événements où l'ACAP a prêté une assistance technique ou financière pour renforcer les capacités des Parties et des États de l'aire de répartition.

Année	Nombre d'activités soutenues et description	
2012	1	Détachement d'Azócar/Chili - Secrétariat (protocoles d'observation de la capture accessoire des oiseaux de mer)
2013	0	
2014	2	Détachement de Jiménez/Uruguay - Royaume Uni (coïncidence de <i>Diomedea exulans</i> avec les palangres pélagiques dans l'Atlantique sud-ouest)
		Participation/présentation : réunion du groupe technique de la CCSBT sur l'efficacité des mesures d'atténuation de la capture accessoire des oiseaux de mer, Tokyo, Japon.
2015*	3	Détachement de Cortés/Espagne - ATF Chili (réduction de la capture accessoire des pétrels dans les pêcheries artisanales)
		Détachement de Serafini/Brésil - Royaume-Uni (surveillance des agents pathogènes)
		Quatre ateliers sur la mise en place de capacités en Amérique du Sud pour renforcer les connaissances sur la santé des albatros et des pétrels et prévenir l'introduction de maladies - Argentine, Brésil, Chili, Pérou (petite subvention 2013-20)
2016*	1	Participation/présentation : Common Oceans Tuna Project - atelier sur la conservation efficace des oiseaux de mer dans les pêcheries thonières, Suva, Fidji.
2017*	2	Participation/présentation : ateliers régionaux de Common Oceans Tuna Project sur la pré-évaluation de la capture accessoire : Afrique du Sud et Vietnam
2018	6	Détachement de Paz/Argentine - Chili (choix de l'habitat de <i>Thalassarche malanophris</i> et activité de pêche)
		Détachement d'Adasme/Chili - Nouvelle-Zélande (évaluation des risques pour les oiseaux de mer dans le Pacifique Sud)
		Détachement de Marquez/Brésil - Royaume-Uni (zones prioritaires pour la conservation des albatros au regard de la capture accessoire dans les pêcheries) (en cours)

		Détachement de López/Chili - États-Unis (<i>Ardenna creatopus</i> : sensibilisation, compréhension des menaces et mesures d'atténuation)
		Stage de Suazo au Secrétariat/Nouvelle-Zélande (mise à jour du Guide de l'ACAP pour l'identification de la capture accessoire des oiseaux de mer, collaboration bilatérale Chili - Nouvelle-Zélande sur les questions de la capture accessoire des oiseaux de mer)
		Participation/présentation : atelier de Common Oceans Tuna Project sur la préparation des données relatives à la capture accessoire des oiseaux de mer, Cusco, Pérou
2019	4	Détachement d'Hernández/Argentine - Nouvelle-Zélande (ère de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer dans les pêcheries argentines) (non démarré)
		Détachement de Pereira/Brésil - Nouvelle-Zélande (renforcement des compétences des musées en matière de conservation) (non démarré)
		Détachement d'Alemán Lucero/Équateur - Brésil (rééducation des oiseaux de mer et identification des maladies pathogènes)
		Participation/présentation : atelier de Common Oceans Tuna Project sur l'évaluation finale de la capture accessoire des oiseaux de mer, Parc national Kruger, Afrique du Sud
2020	0	
2021	1	Participation/présentation : groupe en ligne de la CCAMLR sur les câbles de contrôle des filets

*Les programmes de petites subventions et/ou de détachement ont été suspendus en 2015-2017

La collecte d'informations pour l'indicateur 2 a été plus problématique. Le nombre d'activités de renforcement des capacités rapportées à la question 3 a été difficile à interpréter. Il est clair que les Parties et les États de l'aire de répartition affectent des ressources à des activités de renforcement de leurs capacités ; toutefois, il n'a pas été facile de comptabiliser les événements. Le **tableau 2** résume le nombre de réponses pour chaque année de rapport au Comité consultatif, depuis le CC6 en 2011. Les informations détaillées communiquées pour chaque Partie ou État de l'aire de répartition sont fournies à l'**ANNEXE 2**. Certains rapports ont fourni des informations dans le formulaire en ligne, mais n'ont pas ensuite été soumis et ne sont pas inclus.

Les Parties sont invitées à examiner de manière approfondie la pertinence des informations collectées, la faisabilité de communiquer plus d'informations quantitatives et toute autre action qui pourrait s'avérer nécessaire.

Tableau 2. Indicateur 2 : Nombre et portée des réunions, des ateliers, des formations et d'autres événements de renforcement des capacités depuis la ratification de l'Accord par la Partie. (La Partie a-t-elle organisé ou financé des événements de renforcement des capacités liées à l'ACAP ?)

	2011	2013	2014	2016	2017	2019	2021
Argentine	0	2	2	1	-	1	1
Australie	0	3	0	0	0	0	0
Brésil	0	0	0	1	1	0	0
Chili	0	1	1	0	2	0	0
Équateur	-	-	0	1	2	-	-
France	-	0	0	0	0	-	-
Nouvelle-Zélande	-	0	0	0	0	1	>1
Norvège	1	-	-	-	-	-	-
Pérou	0	-	0	-	1	-	0
Afrique du Sud	-	0	0	-	-	-	0
Espagne	-	-	1-2	>1	>1	0	0
Royaume-Uni	0	5	2	2	2	2	-
Uruguay	0	0	-	0	0	0	0
États-Unis	0	1	0	1	0	0	0

ANNEXE 1. Indicateurs relatifs aux sites de reproduction, au statut de conservation des populations et aux données de suivi

Tableau 1. 26 espèces, 2004 - 2021

INDICATEUR		2004		2008		2011		2014		2017		2021	
Sites de reproduction		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
S1	Îles abritant des espèces étrangères	44	18.1	43	17.7	41	16.9	41	16.9	39	16.1	38	15.6
P1	Sites sur lesquels pèsent des menaces ¹	40	7.1	40	7.1	40	7.1	40	7.1	36	6.4	29	5.2
R1	Sites soumis à des actions d'éradication ou des mesures de gestion pour atténuer les menaces ¹	7	1.3	13	2.3	14	2.5	13	2.3	14	2.5	10	1.8
R2	Sites soumis à un protocole de biosécurité (plan de biosécurité ou quarantaine) ¹	2	0.4	10	1.8	10	1.8	16	2.9	82	14.6	82	14.6
Populations													
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	227	40.5	254	45.3	259	46.2	259	46.2	246	43.9	205	36.5
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	69	53.5	63	48.8	68	52.7	76	58.9	74	57.4	56	43.4
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	26	20.2	30	23.3	33	25.6	36	27.9	28	21.7	14	10.9
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	25	4.5	25	4.5	28	5	29	5.2	30	5.4	30	5.4
S4 b)	Groupes d'îles – Tendance de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	4	3.1	1	0.8	4	3.1	6	4.6	16	12.4	11	8.5
Suivi													
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvaison et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	-	-	-	-	8	6.2	8	6.2	9	7	9	7
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatrices (peu importe l'île)	-	-	-	-	3	2.3	3	2.3	6	4.7	8	6.2

¹ Liste unique, certains sites ont plusieurs menaces et plusieurs plans

Total des sites = 561, total des îles = 243 et total des groupes d'îles = 129

Taxa = 26: *Diomedea amsterdamensis*, *Diomedea antipodensis*, *Diomedea dabbenena*, *Diomedea epomophora*, *Diomedea exulans*, *Diomedea sanfordi*, *Macronectes giganteus*, *Macronectes halli*, *Phoebastria irrorata*, *Phoebastria fusca*, *Phoebastria palpebrata*, *Procellaria aequinoctialis*, *Procellaria cinerea*, *Procellaria conspicillata*, *Procellaria parkinsoni*, *Procellaria westlandica*, *Thalassarche bulleri*, *Thalassarche carteri*, *Thalassarche cauta*, *Thalassarche chlororhynchos*, *Thalassarche chrysostoma*, *Thalassarche eremita*, *Thalassarche impavida*, *Thalassarche melanophris*, *Thalassarche salvini*, *Thalassarche steadi*

Tableau 2. 29 espèces, 2011 - 2021

INDICATEUR		2011		2014		2017		2021	
Sites de reproduction		N	%	N	%	N	%	N	%
S1	Îles abritant des espèces étrangères	50	18.7	50	18.7	48	18	47	17.6
P1	Sites sur lesquels pèsent des menaces ¹	53	8.9	53	8.9	49	8.2	42	7.1
R1	Sites soumis à des actions d'éradication ou des mesures de gestion pour atténuer les menaces ¹	21	3.5	20	3.4	22	3.7	18	3
R2	Sites soumis à un protocole de biosécurité (plan de biosécurité ou quarantaine) ¹	10	1.7	16	2.7	82	13.8	82	13.8
Populations									
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	286	48.1	282	47.4	268	45	225	37.8
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	78	55.7	84	60	82	58.6	64	45.7
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	36	25.7	39	27.9	31	22.1	16	11.4
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	28	4.7	29	4.9	30	5	30	5
S4 b)	Groupes d'îles – Tendances de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	4	2.9	7	5	20	14.3	12	8.6
Suivi									
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvain et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	9	6.4	9	6.4	11	7.9	11	7.9
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatrices (peu importe l'île)	3	2.1	3	2.1	6	4.3	8	5.7

¹ Liste unique, certains sites ont plusieurs menaces et plusieurs plans

Total des sites = 595, total des îles = 267 et total des groupes d'îles = 140.

Taxa = 29: *Diomedea amsterdamensis*, *Diomedea antipodensis*, *Diomedea dabbenena*, *Diomedea epomophora*, *Diomedea exulans*, *Diomedea sanfordi*, *Macronectes giganteus*, *Macronectes halli*, ***Phoebastria albatrus***, ***Phoebastria immutabilis***, *Phoebastria irrorata*, ***Phoebastria nigripes***, *Phoebastria fusca*, *Phoebastria palpebrata*, *Procellaria aequinoctialis*, *Procellaria cinerea*, *Procellaria conspicillata*, *Procellaria parkinsoni*, *Procellaria westlandica*, *Thalassarche bulleri*, *Thalassarche carteri*, *Thalassarche cauta*, *Thalassarche chlororhynchos*, *Thalassarche chrysostoma*, *Thalassarche eremita*, *Thalassarche impavida*, *Thalassarche melanophris*, *Thalassarche salvini*, *Thalassarche steadi*

Tableau 3. 30 espèces, 2014 - 2021

INDICATEUR		2014		2017		2021	
Sites de reproduction		N	%	N	%	N	%
S1	Îles abritant des espèces étrangères	52	19.1	50	18.4	49	18
P1	Sites sur lesquels pèsent des menaces ¹	58	9.7	54	9	47	7.8
R1	Sites soumis à des actions d'éradication ou des mesures de gestion pour atténuer les menaces ¹	22	3.7	24	4	20	3.3
R2	Sites soumis à un protocole de biosécurité (plan de biosécurité ou quarantaine) ¹	16	2.7	82	13.7	82	13.7
Populations							
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	287	47.8	273	45.5	228	38
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	85	60.3	83	58.9	65	46.1
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	39	27.7	31	22	16	11.4
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	30	5	31	5.2	31	5.2
S4 b)	Groupes d'îles – Tendances de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	7	5	20	14.2	12	8.5
Suivi							
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvaison et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	9	6.4	11	7.8	11	7.8
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatures (peu importe l'île)	3	2.1	6	4.3	8	5.7

¹ Liste unique, certains sites ont plusieurs menaces et plusieurs plans

Total des sites = 600, total des îles = 272 et total des groupes d'îles = 141.

Taxa = 30: *Diomedea amsterdamensis*, *Diomedea antipodensis*, *Diomedea dabbenena*, *Diomedea epomophora*, *Diomedea exulans*, *Diomedea sanfordi*, *Macronectes giganteus*, *Macronectes halli*, *Phoebastria albatrus*, *Phoebastria immutabilis*, *Phoebastria irrorata*, *Phoebastria nigripes*, *Phoebetria fusca*, *Phoebetria palpebrata*, *Procellaria aequinoctialis*, *Procellaria cinerea*, *Procellaria conspicillata*, *Procellaria parkinsoni*, *Procellaria westlandica*, ***Puffinus mauretanicus***, *Thalassarche bulleri*, *Thalassarche carteri*, *Thalassarche cauta*, *Thalassarche chlororhynchos*, *Thalassarche chrysostoma*, *Thalassarche eremita*, *Thalassarche impavida*, *Thalassarche melanophris*, *Thalassarche salvini*, *Thalassarche steadi*

Tableau 4. 31 espèces, 2017 & 2021

INDICATEUR		2017		2021	
		N	%	N	%
Sites de reproduction					
S1	Îles abritant des espèces étrangères	52	18.9	51	18.5
P1	Sites sur lesquels pèsent des menaces ¹	54	9	47	7.8
R1	Sites soumis à des actions d'éradication ou des mesures de gestion pour atténuer les menaces ¹	24	4	20	3.3
R2	Sites soumis à un protocole de biosécurité (plan de biosécurité ou quarantaine) ¹	82	13.6	82	13.6
Populations					
S1 b)	Sites recensés au cours des 10 dernières années	275	45.6	230	38.1
S1 b)	Groupes d'îles recensés au cours des 10 dernières années (au moins 50 % des sites pour chaque groupe d'îles)	84	58.7	66	46.2
S2	Groupes d'îles pour lesquels au moins 1 site fait l'objet d'une estimation annuelle du nombre de couples reproducteurs (y compris partie d'un site) au cours des 10 dernières années, et ce 9 ou 10 /10 années	31	21.7	16	11.2
S3	Sites (ou parties de sites) faisant l'objet d'un suivi annuel continu – démographie	31	5.1	31	5.1
S4 b)	Groupes d'îles – Tendances de population croissante/stable au cours des 10 dernières années	20	14	12	8.4
Suivi					
S1	Groupes d'îles contenant au moins 15 traces chacune d'incubation, de couvain et d'élevage de poussins, ainsi que des traces d'adultes non reproducteurs (peu importe l'île)	11	7.7	11	7.7
S2	Groupe d'îles contenant au moins 15 traces de juvéniles/immatrices (peu importe l'île)	6	4.2	8	5.6

¹ Liste unique, certains sites ont plusieurs menaces et plusieurs plans

Total des sites = 603, total des îles = 275 et total des groupes d'îles = 143.

Taxa = 31: ***Ardenna creatopus***, *Diomedea amsterdamensis*, *Diomedea antipodensis*, *Diomedea dabbenena*, *Diomedea epomophora*, *Diomedea exulans*, *Diomedea sanfordi*, *Macronectes giganteus*, *Macronectes halli*, *Phoebastria albatrus*, *Phoebastria immutabilis*, *Phoebastria irrorata*, *Phoebastria nigripes*, *Phoebastria fusca*, *Phoebastria palpebrata*, *Procellaria aequinoctialis*, *Procellaria cinerea*, *Procellaria conspicillata*, *Procellaria parkinsoni*, *Procellaria westlandica*, *Puffinus mauretanicus*, *Thalassarche bulleri*, *Thalassarche carteri*, *Thalassarche cauta*, *Thalassarche chlororhynchos*, *Thalassarche chrysostoma*, *Thalassarche eremita*, *Thalassarche impavida*, *Thalassarche melanophris*, *Thalassarche salvini*, *Thalassarche steadi*

ANNEXE 2. RÉPONSES FOURNIES PAR LES PARTIES ET LES ÉTATS DE L'AIRE DE RÉPARTITION CONCERNANT LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

SECTION D : AUTRES OBLIGATIONS DE RAPPORT ANNUEL

Question 3. Depuis le dernier rapport, la Partie a-t-elle organisé ou financé des activités de renforcement des capacités liées à l'ACAP ?

ARGENTINA

- 2011 None reported
- 2013 1) Objetivo de la actividad financiada: Reducir la mortalidad incidental de albatros y petreles en pesquerías de arrastre en el Mar Argentino. Promover la toma de conciencia en el sector y las prácticas de pesca responsable, un paso necesario para la conservación de especies amenazadas
- 2) Objetivo de la actividad financiada (Taller “Intercambio de experiencias a bordo relacionadas con las aves marinas y las pesquerías comerciales de la Patagonia sur”): Generar un espacio de intercambio entre los actores que se encuentren actualmente desarrollando estudios/monitoreos a bordo en las pesquerías de la Patagonia Sur y desarrollando diferentes líneas de investigación dentro de la temática “interacciones aves marinas - pesquerías”. Objetivos específicos: - Facilitar el contacto y los intercambios entre los generadores de información a bordo. - Analizar el grado de avance de los estudios en curso y los protocolos de uso a bordo, relacionados al monitoreo de las interacciones aves - pesquerías. - Identificar estudios en cooperación que puedan ser abordados entre las diferentes instituciones participantes. - Avanzar en el ámbito de la Patagonia Sur, en las acciones que aporten al “Plan de Acción Nacional para reducir la interacción de aves con pesquerías en la República Argentina” (aprobado en su versión definitiva por Res. CFP 15/2010).
- 2014 1. Reducir la mortalidad incidental de albatros y petreles en pesquerías de arrastre en el Mar Argentino: Promover la toma de conciencia en el sector y las prácticas de pesca responsable
2. Capacitación técnica para observadores a bordo de embarcaciones arrastreras costeras (certificación pesquería de anchoíta). 1. Objective of funding: Reduce the incidental mortality of albatrosses and petrels in trawl fisheries in the Argentine Sea: Promote awareness in the sector and responsible fishing practices.
- 2016 El proyecto mencionado en el punto 2.1 es un proyecto de entrenamiento y capacitación en línea con los temas de bioseguridad en sitios de cría abordados por ACAP.
- 2017 Report not submitted
- 2019 En el marco del proyecto “Selección de hábitat en el Albatros de Ceja Negra (*Thalassarche melanophris*) en el Atlántico Sudoccidental: importancia de los frentes marinos y la actividad pesquera”, la licenciada Paz realizó una capacitación en estadística espacial con el Dr. Lucas Krüger en el Instituto Antártico Chileno (Punta Arenas).

2021 Capacitación y acciones permanentes de colaboración con el programa de observadores del INIDEP para facilitar y mejorar la toma de datos a bordo pertinente a interacciones entre aves marinas y diversas Pesquerías

AUSTRALIA

2011 None reported

2013 Funds provided to ACAP Secretariat to assist in producing a seabird species identification guide. Technical and some financial support (see Q1 response) given to population censuses of some Chilean Black browed albatross colonies and a study of ACAP species bycatch by Uruguay.

2014 None reported

2016 None reported

2017 None reported

2019 None reported

2021 None reported

BRAZIL

2011 None reported

2013 None reported

2014 None reported

2016 Brazil submitted and had undertaken in 2015 an ACAP Secondment entitled "Pathogen surveillance in seabirds at South Georgia ^[1]". The overall aim of this Secondment was to improve skills of ACAP parties regarding further understanding of the risk posed by infectious agents to ACAP species. In particular, this project focused on training Patricia Pereira Serafini (coordinator of the NPOA SeaBirds Brazil) in techniques used to determine the prevalence, diversity and specificity of potential pathogens, as well as possible impacts on host fitness. From 01st of August to 31st October 2015, a 3-month visit was undertaken to University of Exeter (Penryn, UK) and to British Antarctic Survey (Cambridge, UK) in order to further develop the skills of the secondee in surveillance methods for parasites. This final report was submitted in December 2015 to the ACAP Secretariat and the capacity building activity was concluded under the supervision of Dr. Camille Bonneaud and Dr. Richard Phillips. In addition, during May 2015 observers that board on fishing vessels, researchers and other key stakeholders from the NPOA Seabirds Brazil were trained during an workshop and course funded by ACAP for the project "Establishing capacity in South America to build knowledge on albatross and petrel health and prevent disease introduction". The course was conducted by Marcela Uhart and Flavio Quintana and trained teams focusing on sample collection and

¹ Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des Îles Falkland (Falkland Islands/Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud et îles Sandwich du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands/Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes.

storage protocols of by-caught birds, as well as development of biosecurity guidelines. Brazil partially funded the above mentioned workshop providing tickets and per diem for all trained participants (CEMAVE/ICMBio/MMA). The recently updated review of pathogens in ACAP species emphasized that we still lack key information on parasite prevalence and impacts (PaCSWG2 Doc 04). Thus, both capacity building initiatives funded by ACAP form the basis for developing a routine screening programme in Brazil for ACAP species.

- 2017 In June 2017, a training workshop was held by ICMBio/CEMAVE aiming to train on bird banding techniques and other marking methods all teams that are systematically monitoring debilitated and injured beached albatrosses and petrels along continuous monitoring programs along the Brazilian coast (PMP Bacia de Santos Fase 1 and 2).
- 2019 None reported
- 2021 None reported

CHILE

- 2011 None reported
- 2013 Capacitación en protocolos de levantamiento de información, medidas de mitigación y datos mínimos necesarios para la evaluación de la captura incidental de aves marinas.
Training in information collection protocols, mitigation measures and minimum data necessary for the evaluation of incidental capture of seabirds.
- 2014 Curso de identificación de aves marinas para observadores científicos, en conjunto con ATF -Chile y Oikonos y ABCbirds.
Seabird identification course for scientific observers, in conjunction with ATF-Chile and Oikonos and ABCbirds.
- 2016 None reported
- 2017 1. Asistencia de dos delegados de Chile uno a la captura incidental y sitios de anidamientos, durante el año 2017 se oficializaron dos nuevos miembros del GT. En la actualidad Chile tiene Dos representante en el GT de captura incidental ambos del IFOP, y dos miembros GT sitios de anidamiento y estados y tendencias, uno de la Universidad Austral y Otro ONG OIKONOS.
2. Grupo de trabajo ad hoc orientan y asesoran a la Subsecretaria de Pesca y acuicultura en conservación de aves marinas.
- 2019 None reported
- 2021 None reported

ECUADOR

- 2011 Report not submitted
- 2013 Report not submitted
- 2014 None reported

- 2016 Monitoreos anuales cubiertos logísticamente por la DPNG, con apoyo del personal de la DPNG y FCD. Trabajo en conjunto con colaboradores para análisis de laboratorio.
- 2017 Capacitaciones a los pescadores sobre el uso de los anzuelos para evitar la captura secundaria. Capacitaciones a la Armada Nacional para el control de los pescadores y las técnicas de pesca.
- 2019 Report not submitted
- 2021 Report not submitted

FRANCE

- 2011 Report not submitted
- 2013 None reported
- 2014 None reported
- 2016 None reported
- 2017 None reported
- 2019 Report not submitted
- 2021 Report not submitted

NEW ZEALAND

- 2011 Report not submitted
- 2013 None reported
- 2014 None reported
- 2016 None reported
- 2017 None reported
- 2019 Bycatch mitigation
- 2021 Supported a number of collaborative and bilateral initiatives aimed at building capacity in seabird bycatch mitigation use, data collection and bycatch risk assessment

NORWAY

- 2011 A mapping and methodology study with focus on gillnet and longline fisheries
- 2013 Report not submitted
- 2014 Report not submitted
- 2016 Report not submitted
- 2017 Report not submitted
- 2019 Report not submitted

2021 Report not submitted

PERU

2011 None reported

2013 Report not submitted

2014 None reported

2016 Report not submitted

2017 Workshop in Peru 2015. Establishing capacity in South America to build knowledge on albatross and petrel health and prevent disease introduction, ACAP.

2019 Report not submitted

2021 None reported

SOUTH AFRICA

2011 Report not submitted

2013 None reported

2014 None reported

2016 Report not submitted

2017 Report not submitted

2019 Report not submitted

2021 None reported

SPAIN

2011 Report not submitted

2013 Report not submitted

2014 Los diferentes Centros del Instituto Español de Oceanografía realizan 1 o 2 cursos anuales de formación para observadores a bordo de la flota española. Aunque la recogida de datos de capturas accidentales de vertebrados amenazados no es el objetivo principal de estos cursos, sí se considera una tarea secundaria a realizar.

2016 Realización de cursos en diferentes centros oceanográficos del Instituto Español de Oceanografía dirigidos a los observadores a bordo de la flota española, que incluyen formación destinada a la obtención de datos de captura secundaria.

2017 Realización de cursos en diferentes centros oceanográficos del Instituto Español de Oceanografía dirigidos a los observadores a bordo de la flota española, que incluyen formación destinada a la obtención de datos de captura secundaria

2019 None reported

2021 None reported

UNITED KINGDOM

- 2011 None reported
- 2013 In order to meet the obligations of ACAP in a coordinated and effective manner, the UK and its South Atlantic Overseas Territories (SAOTs) have since March 2008 funded an ACAP coordinator for the UK and its SOATs. This post is managed by the Joint Nature Conservation Committee, and funded by a number of government organisations, including Defra, the UK Foreign and Commonwealth Office (FCO), the Government of South Georgia and the South Sandwich Islands (GSGSSI) ^[1], Falkland Islands ^[1] Government, and the Joint Nature Conservation Committee (JNCC). The total value of this funding for the reporting period was £110,000. Defra also provided an additional £13,000 to support priority RFMO engagement work during the reporting period. JNCC provided £14,000 to the Tristan da Cunha Government Conservation Department to support a range of conservation work, including monitoring of Atlantic Yellow-nosed Albatrosses and Nightingale and Tristan Islands. Funding provided by the Falkland Islands ^[1] Government Fisheries Department for a dedicated seabird observer post has been reported in section 2. The Government of South Georgia and South Sandwich Islands ^[1] have continued to support the post of seabird observer/biologist, who conducts work at sea (including monitoring seabird-fishery interactions) and on land, especially in relation to monitoring projects associated with the eradication programmes targeting rodents and reindeer.
- 2014 In order to meet the obligations of ACAP in a co-ordinated and effective manner, the UK and its South Atlantic Overseas Territories (SAOTs) have since March 2008 funded an ACAP co-ordinator for the UK and its SAOTs. This post is managed by Joint Nature Conservation Committee, and funded by a number of government organisations, including Defra, the UK Foreign and Commonwealth Office (British Antarctic Territory), the Government of South Georgia and the South Sandwich Islands (GSGSSI) ^[1], Falkland Islands ^[1] Government (FIG), and JNCC. The total value of this funding for the reporting period was £84,010. FALKLAND ISLANDS ^[1] FIG Fisheries Department has funded a dedicated seabird observer post since April 2011. This post, which is part of the observer team at the FIG Fisheries Department, focuses specifically on monitoring seabird bycatch in Falkland Island ^[1] fisheries, on the efficacy of mitigation measures in reducing seabird bycatch, and the development of improved mitigation measures. The other six fisheries observers spend one in every four days monitoring seabird interactions when deployed on trawlers in finfish fisheries, which are the vessels which have higher levels of discards. All staff costs plus equipment for the seabird observer post is £38,500 per annum. The total value for this funding for the reporting period is £48,125.
- 2016 In order to meet the obligations of ACAP in a co-ordinated and effective manner, the UK and its South Atlantic Overseas Territories (SAOTs) have since March 2008 funded an ACAP co-ordinator for the UK and its SAOTs. This post is managed by JNCC, and funded by a number of government organisations, including Defra, the UK Foreign and Commonwealth Office (British Antarctic Territory), the Government of South Georgia and the South Sandwich Islands ^[1], Falkland Islands ^[1] Government, and JNCC. The total value of this funding for the reporting period was £111,642. FALKLAND ISLANDS ^[1] FIG Fisheries Department has funded a dedicated seabird observer post since April 2011. This post, which is part of the observer team at the FIG Fisheries Department,

focuses specifically on monitoring seabird bycatch in Falkland Island fisheries, on the efficacy of mitigation measures in reducing seabird bycatch, and the development of improved mitigation measures. The other six fisheries observers spend one in every four days monitoring seabird interactions when deployed on trawlers in finfish fisheries, which are the vessels which have higher levels of discards. All staff costs plus equipment for the seabird observer post is £38,500 per annum. The total value for this funding for the reporting period is £62,000.

2017 In order to meet the obligations of ACAP in a co-ordinated and effective manner, the UK and its South Atlantic Overseas Territories (SAOTs) have since March 2008 funded an ACAP co-ordinator for the UK and its SAOTs. This post is managed by JNCC, and funded by a number of government organisations, including Defra, the UK Foreign and Commonwealth Office (British Antarctic Territory), the Government of South Georgia and the South Sandwich Islands ^[1], Falkland Islands ^[1] Government, and JNCC. The total value of this funding for the reporting period was £92,775. FALKLAND ISLANDS ^[1] FIG Fisheries Department has funded a dedicated seabird observer post since April 2011. This post, which is part of the observer team at the FIG Fisheries Department, focuses specifically on monitoring seabird bycatch in Falkland Island ^[1] fisheries, on the efficacy of mitigation measures in reducing seabird bycatch, and the development of improved mitigation measures. The other six fisheries observers spend one in every four days monitoring seabird interactions when deployed on trawlers in finfish fisheries, which are the vessels which have higher levels of discards. All staff costs plus equipment for the seabird observer post is £38,500 per annum. The total value for this funding for the reporting period is £51,205.

2019 In order to meet the obligations of ACAP in a co-ordinated and effective manner, the UK and its South Atlantic Overseas Territories (SAOTs) have since March 2008 funded an ACAP co-ordinator for the UK and its SAOTs. This post is managed by JNCC, and funded by a number of government organisations, including Defra, the UK Foreign and Commonwealth Office (British Antarctic Territory), the Government of South Georgia and the South Sandwich Islands ^[1], Falkland Islands ^[1] Government, and JNCC. The total value for the reporting period was £58,600.

FALKLAND ISLANDS ^[1]. FIG Fisheries Department has funded a dedicated seabird observer post since April 2011. This post, which is part of the observer team at the Falkland Islands ^[1] Fisheries Department (FIFD), focuses specifically on monitoring seabird bycatch in Falkland Island ^[1] fisheries, on the efficacy of mitigation measures in reducing seabird bycatch, and the development of improved mitigation measures. The other six fisheries observers spend one in every four days monitoring seabird interactions when deployed on trawlers in finfish fisheries, which are the vessels which have higher levels of discards. All staff costs plus equipment for the seabird observer post is £38,500 per annum. The total value for this funding for the reporting period is approximately £51,000. Note, that as of March 2019 the dedicated seabird observer post has been upgraded to a 'Seabird and Marine Mammal Scientific Officer role. This is in recognition that the scope seabird observer role has increased to include a larger number of tasks and responsibilities, including policy implementation, industry engagement, ACAP engagement and oversight of seabird monitoring conducted by fisheries observers.

2021 Report not submitted

URUGUAY

- 2011 None reported
- 2013 None reported
- 2014 Report not submitted
- 2016 None reported
- 2017 None reported
- 2019 None reported
- 2021 None reported

USA

- 2011 None reported
- 2013 1. In February 2012, U.S. trainers provided a five-day course in Monrovia, Liberia, in collaboration with the World Bank's WARFP, on how to collect data from tuna purse seiner and longline vessels. The course included survey information, data collection and stock assessment concepts. The students also reviewed duties of an observer, fish identification and management actions on shrimp and groundfish operations and deployment. In April 2012, the United States returned to Liberia to conduct training for management of a database to store all information collected by observers.
- 2014 None reported
- 2016 Contribute to fund travel of students and early career scientists from developing countries to the 2nd World Seabird Conference, a forum for communication and interactions among global seabird biologists and policy-makers, establishing new regional collaborations, outreach and education to communities and other stakeholders, and improve opportunities for early-career scientists.
- 2017 None reported
- 2019 None reported
- 2021 None reported